

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



OCAPIAT



EN **SAVOIR PLUS** SUR CET OPCO EN RÉGION ?

L'opérateur de compétences de la coopération agricole ; l'agriculture au sens large ; la pêche, les cultures marines, la coopération maritime ; l'industrie agroalimentaire et les acteurs des territoires.

Il a pour ambition de :

- Soutenir la compétitivité des entreprises et de l'économie
- Accompagner l'effort de professionnalisation des salariés
- Développer des services de proximité dans les territoires
- Être vecteur d'efficacité au service des politiques de branches ou d'inter-branches en matière de formation professionnelle et d'alternance.

Ses **missions principales** sont de :

- Promouvoir les différentes modalités de formation auprès de ses différents publics, et notamment celles réalisées en tout ou partie à distance ou réalisées en situation de travail
- Prendre en charge les actions de formation dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles et mobiliser des budgets spécifiques
- Assurer un service de proximité aux entreprises et notamment aux TPE/PME afin :
 - ◆ D'améliorer l'information et l'accès de leurs salariés à la formation professionnelle
 - ◆ De les accompagner dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle
- Travailler aux côtés des branches professionnelles et notamment leur apporter un appui technique
- Travailler en partenariat avec les organismes de formation et auprès d'autres acteurs
- Développer l'alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation, Pro A) et assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches
- Faciliter l'accès des personnes les moins qualifiées à la formation.

En tant qu'OPCO majoritairement rural, OCAPIAT est implanté dans toute la France, avec **15 directions régionales et une trentaine de points de proximité**.

Chiffres clés en 2021, au national

50 branches professionnelles représentées

185 000 entreprises du périmètre d'OCAPIAT

98 % d'entreprises de moins de 50 salariés

6 873 travailleurs non-salariés (dirigeants) de la filière pêche et cultures marines

1,28 million de salariés couverts

54 % travaillent dans une entreprise de plus de 50 salariés

1 milliard d'euros de charges de formation

211 125 actions de formation financées

Chiffres clés en 2021, au régional

12 471 entreprises du périmètre d'OCAPIAT

soit **6,7 %** du total national

Source : [Rapport d'activité 2021](#), OCAPIAT

Organismes de formation, centres de formation d'apprentis (CFA) de Branche (ou mandatés par)

Organismes de formation bénéficiaires des fonds d'OCAPIAT

Dans le cadre de ses obligations réglementaires (article R6332-23 du code du Travail), OCAPIAT publie la liste annuelle des organismes bénéficiaires de fonds de l'OPCO ainsi que le montant versé pour chacun des organismes. Plusieurs d'entre eux sont implantés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

CFPPA ANTIBES

Le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) est intégré au **Campus Vert d'Azur d'Antibes**. Il propose des formations par apprentissage et des formations pour les salariés, chefs d'entreprises et particuliers. En matière d'apprentissage, 14 formations sont délivrées aux jeunes de 15 à 29 ans révolus, du CAP au BTS, dans les filières Sciences & environnement, Paysage, Végétal et Équestre. Des formations diplômantes et professionnalisantes longues ainsi que des formations professionnelles courtes s'adressent par ailleurs aux publics "adultes".

IFRIA

L'IFRIA PACA (Institut de formation régional des industries alimentaires) est un centre de formation aux métiers de l'industrie alimentaire par alternance. Créé en 1997 par la **Fédération régionale des industries agroalimentaire (FRIAA)** avec le soutien d'OPCALIM* et des branches professionnelles nationales, l'IFRIA propose des formations adaptées aux besoins des entreprises dans les domaines de la production, qualité, recherche et développement, maintenance et commercial... En alternance, l'IFRIA Sud PACA propose 6 formations du Brevet professionnel (niveau Bac) à l'école d'ingénieur.

* un des deux OPCO préfigureurs d'OCAPIAT

AFTRAL

AFTRAL est organisme de formation initiale et de formation continue spécialisé dans les domaines transport, logistique et sécurité. Parmi les principaux organismes de formation du secteur, AFTRAL compte 125 centres de formation continue et d'apprentissage ainsi que 36 écoles supérieures, dont **22 centres et écoles en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Il propose notamment des formations en transport de marchandises, en logistique et magasinage...

Fédération des MFR

La **Fédération des Maisons familiales et rurales de Provence** regroupe 13 établissements de formation en région. Une MFR est un établissement scolaire privé sous statut associatif (loi 1901), sous contrat avec l'État ou les Régions, qui a pour objectif la formation et l'éducation des jeunes et des jeunes adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle. Dès l'entrée en 4ème (être âgé de 14 ans révolus avant le 31 décembre de l'année civile de recrutement), les MFR aident le jeune à définir son projet professionnel par la voie de l'alternance et à le réconcilier avec l'école grâce à une « pédagogie de projet » et un accompagnement personnalisé. Autres particularités de ces structures : la vie résidentielle est organisée autour de l'internat ; l'association est gérée par les parents lors des conseils d'administration ; les MFR sont situées en milieu rural. Elles proposent des formations professionnelles en alternance (50% en entreprise, 50% en MFR) notamment dans les domaines suivants : Élevage ; Agriculture - nature ; Arboriculture - horticulture - fleuristerie ; Jardins - espaces verts - environnement ; Viticulture ; Agroalimentaire - laboratoire ; Commerce - vente - gestion - management ; Administration - comptabilité - accueil...

AFASEC

L'AFASEC (Association de formation et d'action sociale des écuries de courses) existe depuis 1988 pour accompagner le développement du secteur des courses hippiques. Trois missions lui sont confiées par l'institution des courses (composée de France Galop et de la Société d'encouragement à l'élevage du Cheval français) : la formation, l'accompagnement et le conseil. L'AFASEC assure des formations en alternance aux **métiers du cheval de course**. Les apprenants sont accueillis sur 5 campus en France dont un situé à Cabriès et reçoivent les compétences nécessaires **pour exercer dans une écurie de chevaux de course, au galop et au trot**. Elle propose des formations autour du cheval de la 4ème au bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique (CGEH) en passant par le BTS et les formations pour adultes. Par ailleurs, l'organisme propose un accompagnement de proximité aux salariés des écuries de courses (logement, allocations, emploi, familles, santé et prévoyance).

Résolia - Chambre d'agriculture

Créé en 2008, Résolia est le service commun de formation et d'accompagnement du **réseau des Chambres d'agriculture**. Il propose au réseau des services d'accompagnement et de formation (catalogue et sur-mesure) pour favoriser l'évolution des métiers et des organisations... Son activité de formation est structurée autour de formations inter-entreprises (conception et mise en œuvre de près de 300 actions catalogue) et de formations et actions d'accompagnement intra-entreprises (en moyenne 250 actions par an), conçues à la demande des Chambres d'agriculture et d'autres organismes agricoles. Résolia s'adresse principalement aux acteurs du réseau Chambres d'agriculture (niveaux département, région et national) : collaborateurs, directeurs et élus. Une grande partie de ces formations peut aussi accueillir des collaborateurs d'autres organismes agricoles (coopératives agricoles, centres de gestion, syndicats, ...). En réponse à des demandes spécifiques, certaines formations sont également accessibles aux collaborateurs d'organismes liés au secteur rural tels que les collectivités territoriales, les parcs naturels régionaux, les DRAAF, les autres consulaires...

ESBanque

L'ESBanque est un organisme de référence pour l'ensemble des **métiers de la banque** en France. Créé à l'initiative de la profession bancaire, il couvre tout le spectre des besoins en formation des étudiants, des salariés et entreprises du secteur. Deux campus se situent en région, l'un à Marseille et l'autre à Nice ainsi que 4 centres de cours complémentaires à Avignon, Gap, Sainte Tulle et Toulon.

KEDGE BUSINESS SCHOOL

Le campus de KEDGE Marseille se partage entre deux sites : le campus de Luminy, et le campus de la Joliette. Cet organisme de formation est spécialisé dans l'**enseignement supérieur** et propose des formations courtes, des formations diplômantes en formation initiale ou continue ainsi que des formations inter ou intra entreprises. Différentes formations peuvent rentrer dans le champ d'OCAPIAT telles que les programmes **Management des Vins et Spiritueux** ou Ingénieur d'affaires...

Liens à visiter

- > Liste des principaux organismes de formation bénéficiaires des fonds [en 2021](#)
- > [CFPPA d'ANTIBES](#)
- > [IFRIA Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- > [AFTRAL](#)
- > [Fédération régionale des MFR](#)
- > [AFASEC](#)
- > [Résolia](#)
- > [ESBanque](#)
- > [KEDGE BUSINESS SCHOOL](#)

Outils et ressources

Catalogue de formations régionales

OCAPIAT propose plus de 2 000 formations « clés en main » et de courte durée répondant aux besoins en formation collective des entreprises relevant de son champ sur tout le territoire. L'offre régionale d'OCAPIAT a pour objectif de faciliter l'accès des entreprises à une offre de formation large et diversifiée pour un développement rapide des compétences de leurs salariés et ce, sous différents formats (présentiel, distanciel ou mixte) et sur différents domaines d'activité (spécifiques « métiers » : secteur agricole, secteur agroalimentaire et coopératives agricoles, secteur de la pêche maritime ; transverses : sécurité, bureautique, management, hygiène...).

Un moteur de recherche multicritères, un portail dédié sont mis à disposition pour accompagner les démarches des entreprises.

Accompagner les organismes de formation

Afin d'accompagner les organismes de formations (OF) et les centres de formation d'apprentis (CFA), OCAPIAT a créé un espace dédié « Prestataires » qui a comme mission de les :

- > Informer sur les appels d'offres émanant des différentes directions (Innovation et des services aux entreprises et actifs ; Politiques de branches ; Inter-directions...)
- > Accompagner dans les démarches et la gestion dématérialisée des contrats et des dossiers de formation
- > Outiller pour les aider à délivrer des formations à distance via une plateforme de formation en ligne « collaborative »
- > Informer sur la réglementation et les procédures liées à l'alternance
- > Sensibiliser sur les CQP du champ d'Ocapiat
- > Informer sur les démarches pour l'obtention de la certification Qualiopi

Deux portails « Mon espace Ocapiat » et « PARTNET » dédiés aux OF et CFA notamment pour la gestion dématérialisée de leurs actions de formation et contrats en alternance, ont été également mis à disposition par OCAPIAT.

Liens à visiter

- > [Catalogue de formations et financement en agriculture, agroalimentaire, pêche](#)
- > [Portail de l'offre de formation](#)
- > [Espace « prestataire »](#)
- > [CAMP'NUM : plateforme de gestion de la formation en ligne](#)
- > [CAP vers l'Alternance pour les CFA et OF](#)
- > [Mon espace Ocapiat](#)

Certifications de Branche ou interbranches

OCAPIAT propose, en concertation avec les branches professionnelles et leurs commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP), des certifications adaptées aux besoins des entreprises. 99 certifications sont ainsi

disponibles dans l'Agriculture, l'Agro-alimentaire et la Pêche, tous domaines, niveaux ou types de certificats confondus.

CQP et autres certifications de Branche

Depuis le 1er janvier 2019, l'enregistrement des CQP au RNCP¹ permet l'attribution au titulaire du CQP d'un niveau de qualification, à l'instar des diplômes et titres à finalité professionnelle enregistrés à ce même répertoire. Des habilitations, des certifications de compétences transversales ou complémentaires à ces certifications professionnelles, sont par ailleurs enregistrées par le Répertoire spécifique (RS)².

¹ Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) regroupe les certifications qui conduisent à un métier. Il recense notamment les titres à finalité professionnelle et certains CQP.

² Le Répertoire spécifique (RS) regroupe les certifications et habilitations correspondant à des compétences professionnelles complémentaires aux certifications professionnelles.

Liens à visiter

- [> Informations sur les CQP du champ OCAPIAT](#)
- [> Module de recherche mis à disposition](#)
- [> Liste des certifications \(par ordre alphabétique\)](#)

Activités de production des Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières

- [> CQP Conducteur mécanicien maintenance de 2ème niveau](#)
- [> CQP Technicien de process brassicole - production de boissons](#)

Activités industrielles de boulangerie et pâtisserie

- [> CQP Ouvrier qualifié de fabrication en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie](#)
- [> CQP Préparateur-vendeur en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie](#)
- [> CQP Responsable de magasin en boulangerie, viennoiserie, pâtisserie \(BVP\)](#)

Agriculture (production) : élevage (avicole dont accoupage, bovin, caprin, porc..), cultures (arboriculture, horticulture, maraîchage, pépinières)

- [> CQP Agent de service de remplacement](#)
- [> CQP Opérateur avicole en élevage de sélection et de reproduction](#)
- [> CQP Opérateur de couvoir](#)
- [> CQP Ouvrier qualifié conducteur d'engins agricoles](#)
- [> CQP Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole](#)
- [> CQP Ouvrier qualifié en production légumière](#)
- [> CQP Ouvrier spécialisé de l'exploitation viticole](#)
- [> CQP Ouvrier spécialisé en productions légumières/ CQP Ouvrier\(ère\) spécialisé\(e\) en productions légumières](#)
- [> CQP Ouvrier\(ère\) agricole polyvalent\(e\) en production bananière](#)
- [> CQP Ouvrier\(ère\) hautement qualifié\(e\) conducteur\(trice\) d'engins agricoles](#)
- [> CQP Salarié agricole qualifié en polyculture](#)
- [> CQP Salarié hautement qualifié en élevage porcine](#)
- [> CQP Salarié qualifié en élevage de petits ruminants \(ovins et caprins\)](#)
- [> CQP Salarié qualifié en élevage laitier \(bovins\)](#)
- [> CQP Salarié qualifié en élevage porcine](#)
- [> CQP Salarié qualifié en productions fruitières](#)
- [> CQP Salarié spécialisé en élevage laitier \(bovins\)](#)

Caves coopératives vinicoles et leurs unions

- [> CQP Caviste en cave coopérative](#)

Centres équestres

- [> CQP Animateur\(trice\) soigneur\(se\) assistant\(e\) activités équestres](#)
- [> CQP Enseignant animateur d'équitation](#)
- [> CQP Organisateur\(trice\) de randonnées équestres](#)

Cinq branches des industries alimentaires diverses

- [> CQP Conducteur de process chocolatier mouleur](#)

Conchyliculture

- [CQP Chef d'équipe conchylicole et de cultures marines](#)
- [CQP Responsable d'exploitation conchylicole et de cultures marines](#)

Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux

- [CQP Agent de collecte et approvisionnement \(aca\)](#)
- [CQP Agent de silo](#)
- [CQP Conducteur poids lourds en coopérative agricole](#)
- [CQP Responsable magasin libre-service agricole](#)
- [CQP Technicien Conseil aux Adhérents de Coopérative \(TCAC\)](#)
- [CQP Vendeur conseil magasin LISA](#)

Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande

- [CQP Agent de centre de tri](#)
- [CQP animateur d'équipe](#)
- [CQP Chauffeur collecte et livraison d'animaux de boucherie](#)
- [CQP Conducteur de machines de fabrication et/ou de conditionnement](#)
- [CQP Responsable d'atelier](#)
- [CQP Technicien de production en groupement de producteurs](#)

Entreprises relevant de la convention collective nationale des vins, cidres jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs

- [CQP Agent spécialisé en travail de cave, de cuve et de chai](#)
- [CQP Opérateur logistique](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) qualifié\(e\) en conduite et maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement](#)

Entreprises relevant de la sélection et de la reproduction animale

- [CQP animateur de techniciens conseil en reproduction animale](#)
- [CQP Technicien conseil en gestion de la reproduction animale](#)

Industrie de la salaison, charcuterie en gros et commerces de viandes

- [CQP Ouvrier qualifié du travail des viandes en industries charcutières](#)

Industrie et commerces en gros des viandes

- [CQP Formateur interne dans les métiers de la viande](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) chargé\(e\) de la stabulation animaux de boucherie](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) en 1ère transformation des viandes](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) en 2ème transformation des viandes](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) en 3ème transformation des viandes](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) en préparation de commandes](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) en traitement des cuirs et peaux d'animaux de boucherie](#)

Industries de la transformation des volailles

- [CQP animateur\(trice\) d'équipe - domaine industriel](#)
- [CQP Conducteur\(trice\) d'équipements industriels](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) de maintenance industrielle - régleur\(se\)](#)

Industries de produits alimentaires élaborés

- [CQP Agent de maîtrise de maintenance - niveaux A et B](#)

Interbranches de la transformation laitière (Coopératives agricoles laitières ; Industrie laitière)

- [CQP Agent de nettoyage](#)
- [CQP Agent logistique dans la transformation laitière](#)

- [> CQP Chauffeur ramasseur dans la transformation laitière](#)
- [> CQP Conducteur de ligne dans la transformation laitière](#)
- [> CQP Conducteur de machine dans la transformation laitière](#)
- [> CQP Encadrant opérationnel laitier](#)
- [> CQP Laborantin\(e\) dans la transformation laitière](#)
- [> CQP Pilote d'installation automatisée dans la Transformation laitière](#)
- [> CQP Technicien-conseil relation producteurs dans la transformation laitière](#)

Interbranches de la coopération (Coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA de fleurs, de fruits et de légumes et de pommes de terre ; Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande)

- [> CQP Opérateur en nettoyage industriel en coopérative](#)
- [> CQP Opérateur en piéçage des viandes en coopérative](#)
- [> CQP Opérateur en réception des matières premières en coopérative](#)
- [> CQP Opérateur\(trice\) chargé\(e\) de la stabulation animaux de boucherie en coopérative](#)
- [> CQP Opérateur\(trice\) en 2ème transformation des viandes en coopérative](#)
- [> CQP Opérateur\(trice\) en préparation de commandes en coopératives](#)
- [> CQP Opérateur\(trice\) en traitement des cuirs et peaux d'animaux de boucherie en coopérative](#)

Interbranches du secteur alimentaire (Activités de production des Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières ; Activités industrielles de boulangerie et pâtisserie ; Caves coopératives viticoles et leurs unions ; Centres immatriculés de conditionnement, de commercialisation et de transformation des oeufs et des industries en produits d'œufs ; Cinq branches des industries alimentaires diverses ; Conserveries coopératives et SICA ; Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux ; Coopératives agricoles de teillage de lin ; Coopératives agricoles laitières ; Coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA de fleurs, de fruits et de légumes et de pommes de terre ; Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande ; Coopératives fruitières fromagères des départements de l'Ain, du Doubs et du Jura ; Distilleries viticoles (coopératives et unions) et distillation (SICA) ; Entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes ; Entreprises relevant de la sélection et de la reproduction animale ; Exploitations frigorifiques ; Industrie de la salaison, charcuterie en gros et commerces de viandes ; Industrie et commerces en gros des viandes ; Industrie laitière ; Industries de la transformation des volailles ; Industries de produits alimentaires élaborés ; Métiers de la transformation des grains ; Pâtes alimentaires sèches et couscous non préparé ; Personnel des organismes de contrôle laitier ; Réseau des centres d'économie rurale ; Sucrieries-sucrieries-distilleries et raffineries de sucre)

- [> CQP Agent de maintenance du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Agent logistique du secteur alimentaire, option réception ou option expédition](#)
- [> CQP Assistant\(e\) de gestion client](#)
- [> CQP Attaché\(e\) commercial\(e\) du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Conducteur\(trice\) de ligne du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Conducteur\(trice\) de machines du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Gestionnaire de l'administration du personnel et de la paie](#)
- [> CQP Ouvrier\(ère\) qualifié\(e\) en nettoyage industriel du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Préparateur du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Responsable d'équipe de production du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Responsable d'équipe logistique du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Responsable de secteur et d'atelier du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Technicien\(ne\) de maintenance du secteur alimentaire](#)
- [> CQP Télévendeur\(se\) du secteur alimentaire](#)

Interbranches (autres)

- [> CQP Conducteur\(trice\) de process](#) (Activités de production des Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et de bières ; Cinq branches des industries alimentaires diverses ; Sucrieries-sucrieries-distilleries et raffineries de sucre)
- [> CQP Conducteurs de machines de type 1 et de type 2 en coopérative](#) (Caves coopératives viticoles et leurs unions ; Conserveries coopératives et SICA)
- [> CQP Conducteur régleur de machines de conditionnement](#) (Cinq branches des industries alimentaires diverses ; Pâtes alimentaires sèches et couscous non préparé)
- [> CQP Promoteur des ventes-Merchandiseur](#) (Activités de production des Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes)

- [sans alcool et de bières ; Cinq branches des industries alimentaires diverses](#)
- [CQP Technicien qualité \(Industries de la transformation des volailles ; Industries de produits alimentaires élaborés\)](#)

Métiers de la transformation des grains

- [CQP Conducteur\(trice\) d'installation de transformation des grains](#)

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- [CQP Chargé\(e\) d'accueil guichet unique](#)
- [CQP Opérateur\(trice\) de la protection sociale, option prestations ou cotisations](#)

Paysage : entreprises d'espaces verts, jardiniers

- [CQP Ouvrier\(ère\) en aménagement et entretien d'espaces paysagers option aménagement et entretien d'espaces paysagers végétaux extérieurs ou aménagement et entretien d'espaces paysagers végétaux intérieurs](#)
- [CQP Ouvrier\(ère\) en construction d'ouvrages paysagers](#)

Offre de service aux professionnels et/ou aux entreprises

OCAPIAT présente aux entreprises des ressources sur sept volets complémentaires :

- [Conseils RH & Diagnostics](#)
- [Recruter](#)
- [Former mes salariés](#)
- [Bénéficier d'un cofinancement](#)
- [Mes droits et obligations](#)
- [Gérer mes contributions](#)
- [Infos pratiques](#)

Chacun de ces volets déclinent des conseils, des informations synthétiques sur les différents dispositifs (nationaux ou issus d'une ingénierie spécifique de l'OPCO pour s'adapter aux réalités des branches adhérentes) qui s'articulent à ces thématiques. Il met à disposition des fiches pratiques et documents synthétiques ainsi que les outils en ligne créés par l'OPCO pour faciliter les interactions entre les entreprises et ses services. Il valorise les services de diagnostics et d'accompagnement RH proposés par l'OPCO.

Une version synthétique de ces informations est accessible dès la page d'accueil. Elle cible principalement les trois premiers volets : Diagnostics et accompagnement RH ; Intégrer un nouveau collaborateur au sein de l'entreprise ; Former les salariés selon ses besoins.

Liens à visiter

- [Formation et intégration des salariés, accompagnement RH \(agriculture, alimentaire et pêche\)](#)

Conseils RH & Diagnostics

OCAPIAT met à disposition des entreprises des outils de diagnostic, d'évaluation de leurs pratiques RH ou d'ingénierie de formation pour le transfert des savoir-faire au sein de l'entreprise, pour la prévention des risques professionnels... Chaque outil opérationnel est décrit en termes d'objectifs, de profils d'entreprise ciblés, de modalités d'action et de financement ainsi que d'acteurs concernés en interne et en externe.

Ils sont déclinés pour les aspects RH suivants :

- [Le handicap](#)
- [Diagnostics RH](#)
- [Diagnostic de compétences clés et illettrisme](#)
- [Transfert de savoir-faire](#)
- [Prévention des risques professionnels](#)
- [Charte emploi : agriculture, agroalimentaire & pêche](#)
- [Qualité de vie au travail](#)

[> Diagnostic de transformation digitale](#)

Liens à visiter

[> Toute l'offre de conseils RH](#)

Recruter

OCAPIAT invite les entreprises à mettre leurs pratiques de recrutement en perspective afin de « se poser les bonnes questions et connaître les bons dispositifs de formation et de qualification des demandeurs d'emploi et jeunes en poursuite d'études » ainsi que les modalités d'intégration de nouveaux collaborateurs, à travers les contrats classiques ou en alternance. Différentes possibilités sont présentées selon le profil recherché par l'entreprise ou le statut des personnes sourcées :

- [> Recruter un alternant](#)
- [> Recruter avec formation interne en entreprise \(-11 salariés\)](#)
- [> Recruter un demandeur d'emploi](#)
- [> Recruter un réfugié](#)
- [> Attirer et recruter en industries](#)
- [> Accueillir des saisonniers](#)
- [> Former en interne un alternant](#)

Liens à visiter

[> Toute l'information sur les modalités de recrutement et d'intégration](#)

Former mes salariés

OCAPIAT réunit dans cette rubrique l'ensemble des services proposés aux entreprises pour professionnaliser leurs équipes, les accompagner et les fidéliser à travers le plan de développement des compétences. Ce plan représente l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur pour ses salariés, dont certaines sont obligatoires.

Ces services sont adaptés selon la situation du salarié dans son parcours professionnel, celle de l'entreprise dans ses orientations économiques et organisationnelles. Certains dispositifs sont plus particulièrement conçus par l'OPCO pour répondre aux spécificités et problématiques des secteurs qu'il couvre :

- [> Catalogue de formations et financement](#)
- [> Catalogue interentreprises : géolocalisation des formations collectives](#)
- [> Référent bien-être animal](#)
- [> E-learning : Camp'Num](#)
- [> Financement sur-mesure par l'OPCO - Simulateur Boost Compétences](#)
- [> Gestion de vos dossiers de formation volontaires](#)
- [> Former en situation de travail](#)
- [> La formation interne](#)
- [> Maintien dans l'emploi : formation salarié en interne suite à une crise](#)
- [> Validation des acquis de l'expérience \(VAE\)](#)
- [> Reconversion et promotion](#)
- [> Illettrisme et illettrisme](#)
- [> Former un salarié en contrat d'insertion](#)
- [> PCM-CM : Secteur Pêche, Cultures Marines et Coopération Maritime](#)

Liens à visiter

[> Toute l'offre en matière de formation et d'appui au plan de développement des compétences](#)

Bénéficiaire de co-financement

Les conseillers d'OCAPIAT facilitent l'accès aux différentes aides financières publiques (européennes, nationales ou régionales) afin de soutenir durablement les efforts de formation des entreprises. Elles concernent notamment les dispositifs suivants :

[> FNE formation](#)

- Le Fonds Social Européen (FSE)
- Transitions Collectives
- Prestation conseil RH
- Autres dispositifs de cofinancement en région

Liens à visiter

- [Toutes les informations en matière de co-financement](#)

Mes droits et obligations

OCAPIAT propose aux entreprises des points de repère et des rappels réglementaires s'agissant de leurs obligations et droits en matière de formation et d'accès à ses services. Sont détaillés les aspects suivants :

- Nommer un référent Bien-être animal et le former
- Adhérer à OCAPIAT
- ABC de la formation professionnelle et de l'alternance
- L'entretien professionnel
- Conditions générales de gestion d'OCAPIAT

Liens à visiter

- [Toutes les informations en matière de droits et d'obligations des entreprises](#)

Gérer mes contributions

Cette rubrique rappelle les distinctions entre collecte de contributions conventionnelles de branche, collecte de contributions volontaires, assurées par OCAPIAT, et la collecte des contributions légales de la formation professionnelle et taxe d'apprentissage, assurée par les URSSAF et la MSA.

Sont détaillées les modalités afférentes à chacune :

- Différence entre contribution légale, conventionnelle et volontaire
- Comprendre et verser mes contributions
- Comprendre et verser mes contributions "Appels Volontaires"
- En savoir plus sur la CSA
- En savoir plus sur le solde TA 0.09% (ex-versement des 13% de la taxe d'apprentissage)
- Règlement express de vos appels volontaires (dossiers Boost ou Défi, contributions Volontaires diverses...)

Liens à visiter

- [Toutes les informations sur la nature et les modalités de versement des contributions](#)

Les outils dédiés aux entreprises mis à disposition par OCAPIAT

Outils RH

L'OPCO met à disposition des entreprises plusieurs outils en ligne :

Autodiagnostic en ligne RH : MaturRH

- [Accéder à la fiche de présentation MaturRH](#)
- [Lancer son autodiagnostic](#)

Réussir sa transformation digitale : Diag'Num

- [Accéder à la fiche de présentation DIAG'NUM \(version entreprise\)](#)
- [Accéder à la Plaquette DIAG'NUM](#)
- [Créer son compte sur Camp'Num](#)
- [Accéder à Diag'Num](#)

Diagnostiquer les compétences clés et l'illettrisme en entreprise

- [> Présentation des outils de diagnostic](#)
- [> Accéder à cap'compétences clés](#)
- [> Accéder à evagill](#)

Handicap

- [>](#) Kit de fiches pratiques un portail de services en ligne. Il permet notamment la transmission de demandes de prise en charge et verser de contributions. Pour les organismes de formation, il facilite la consultation et le dépôt de contrat d'apprentissage.

[Accéder au kit](#)

Mon espace Ocapiat

Les demandes de prise en charge sont effectuées uniquement en ligne depuis le "CompteOcapiat" pour les services et dispositifs suivants : Boost'Compétences, offre DÉFI Emploi /Maintien dans l'emploi /Pro, PIC SIAE, les offres Clés en main (Diagnostics RH, Transfert des savoir-faire [TSF], Prévention des risques professionnels [PRP], AFEST time - conception d'Actions de formation en situation de travail [AFEST], Certificat de qualification professionnelle [CQP], Certificat CléA), Formation tutorale et maître d'apprentissage ainsi que les demandes d'aides financières à la mission tutorale.

[Accéder et se connecter à l'espace extranet d'Ocapiat](#)

Formulaires et fiches de présentation des dispositifs

Une page très complète de ressources propose notamment un accès direct vers les différents formulaires de demande de prise en charge financière, des modèles de certificat de réalisation ou d'attestation ainsi que vers les fiches de présentation des différents dispositifs nationaux ou spécifiques à l'OPCO. Cette page est destinée à l'ensemble des destinataires ciblés par l'OPCO.

[Accéder à la page ressource](#)

Catalogue de formations régionaux

OCAPIAT propose aux entreprises relevant de son champ plus de 1 500 formations « clés en main » et de courte durée répondant à leurs besoins en formation collective sur tout le territoire.

[Accéder au catalogue de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

L'OPCO permet également de géolocaliser les formations via Géocapiat.

[En savoir plus sur Géocapiat](#)

[Accéder au moteur de recherche de Géocapiat](#)

Tableaux des prises en charge 2023

Un document complet présente les règles de fonctionnement des dispositifs pour l'année 2023, statuées par le conseil d'administration de l'OPCO en date du 13/12/2022.

[Accéder aux tableaux de prise en charge](#)

Infos pratiques

Cette rubrique permet d'accéder notamment aux services juridiques et professionnels, à la documentation pratique ainsi qu'aux actualités nationales ou régionales de l'OPCO.

[En savoir plus](#)

Chaîne Youtube

Cette chaîne rassemble les supports vidéo, tutoriels, témoignages d'entreprises à destination de leurs consœurs.

[Accéder à la chaîne Youtube d'Ocapiat](#)

Les outils dédiés aux professionnels mis à disposition par OCAPIAT

Appel d'offres

L'OPCO met à disposition des prestataires une base de données des Appels d'offres lancés par ses différentes directions nationales ou régionales. Elle est structurée par directions commanditaires.

[Accéder aux Appels d'offres](#)

Services en ligne pour les organismes de formation et les CFA

L'OPCO propose des services 100% dématérialisés destinés aux prestataires de formation et aux CFA permettant d'accéder à un ensemble de fonctionnalités dématérialisées qui simplifient les démarches et la gestion des dossiers de formation et des contrats en alternance (professionnalisation et apprentissage).

Ces organismes peuvent ainsi facilement déposer une facture, un certificat de réalisation ou un autre document lié à un dossier de formation ; remplir et déposer un CERFA pour le compte d'une entreprise...

[Accéder aux services en ligne OCAPIAT](#)

Offre DEFI

À travers son offre DÉFI, OCAPIAT fait appel à des prestataires extérieurs dans le cadre d'un accompagnement de ses entreprises adhérentes de moins de 11 salariés, issues de son périmètre d'intervention. Cette offre a pour objectif d'accompagner le plus grand nombre d'entreprises dans une phase d'intégration à l'emploi et le plus grand nombre d'apprenants.

[En savoir plus](#)

CAP'NUM

OCAPIAT propose une plateforme collaborative de formation à distance CAMP'NUM. Elle s'adresse notamment aux organismes de formation pour délivrer ce type de formation. Elle est aussi destinée aux entreprises, salariés et apprenants.

[En savoir plus](#)

Certification QUALIOPI

OCAPIAT informe les organismes de formation sur les enjeux de la Certification QUALIOPI et de l'accompagnement destiné à faciliter son obtention.

QUALIOPI atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les Prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC) qui souhaitent accéder à des fonds publics ou ...

[En savoir plus](#)

Offre de service aux particuliers

OCAPIAT destine 5 volets d'information et d'accompagnement aux particuliers :

- [> Connaître nos métiers](#)
- [> Entrer en Alternance](#)
- [> Me former](#)
- [> Faire le point](#)
- [> Certifier mes compétences](#)

Connaître nos métiers

Cette rubrique permet de mieux connaître les secteurs d'activité du champ OCAPIAT. Elle donne accès à différentes ressources afin d'élaborer et construire son parcours grâce à l'observatoire des métiers, à la solution numérique d'apprentissage CAMP'NUM et aux différents dispositifs permettant de se former ou de se reconvertir.

- [> Découvrez nos métiers](#)
- [> E-Learning](#)
- [> Changer de métier](#)

Entrer en Alternance

Voir le volet "État des lieux sur l'alternance" ci-dessous

Liens à visiter

[Toutes l'information pour mieux connaître les secteurs du champ OCAPIAT](#)

Me former

Le marché du travail évolue constamment, pour se former, évoluer et développer leur employabilité, l'OPCO incite les actifs en emploi ou en recherche d'emploi à enrichir leurs compétences et à en acquérir de nouvelles. Il met à disposition plusieurs outils pour leur permettre de se former régulièrement, avec ou sans l'aide de leur(s) employeur(s) et ce, y compris en dehors du temps de travail.

- POE : préparation opérationnelle à l'emploi grâce à la formation professionnelle
- Suivre une formation proposée par mon employeur
- Utiliser mon compte personnel de formation (CPF) et bénéficier des abondements d'OCAPIAT
- E-Learning

Liens à visiter

[Toutes l'information pour élaborer son parcours de formation continue avec OCAPIAT](#)

Faire le point

Afin d'aider les actifs dans leur projet d'évolution ou de reconversion, de construction de projet professionnel en mesurant tous ses impacts sur leur quotidien, OCAPIAT met à disposition des actifs une offre d'accompagnements délivrés par des professionnels. Et ce, qu'il s'agisse d'un conseil sur leur mobilité professionnelle ou d'un bilan de compétences. L'OPCO met également en exergue les étapes qui peuvent se montrer essentielles dans la prise de recul et la construction d'un projet professionnel.

- Handicap au travail
- Préparer l'entretien professionnel
- Bénéficier d'un conseil CEP

Liens à visiter

- [Toutes l'information pour construire son projet professionnel](#)
- [Conseils pour préparer son entretien professionnel : version salarié \(vidéo\)](#)

Certifier mes compétences

OCAPIAT met en avant les dispositifs destinés à valider son expérience et certifier ses compétences, tels que : la validation des acquis par l'expérience (VAE) - visant à reconnaître ses acquis parallèles et/ou en autodidactes qui ne ressortiraient pas de l'enseignement classique - et le certificat de qualification professionnelle (CQP) qui atteste la maîtrise des compétences relatives à un métier. Ces deux solutions peuvent être financées par le Compte Personnel de Formation (CPF) mais également par l'entreprise.

- Liste des CQP du champ OCAPIAT
- La certification professionnelle
- CléA, savoirs de base
- VAE

Chaîne Youtube

Cette chaîne rassemble les supports vidéo, tutoriels, témoignages à destination des entreprises et de leurs salariés.

Liens à visiter

- [Toutes l'information pour certifier ses compétences](#)
- [Accéder à la chaîne Youtube d'Ocapiat](#)

État des lieux sur l'alternance

Offre de service consacrée à l'alternance

Différentes informations ciblées par destinataires sont disponibles pour les entreprises, d'une part, et pour les particuliers, d'autre part.

L'alternance en 2021

51 249 contrats d'apprentissage
et **7 400** contrats de professionnalisation.

Plus de **900** millions d'euros engagés,
pour les formations en alternance.

De fortes évolutions enregistrées :

avec **+ 25 %** pour les contrats de professionnalisation

et **+ 50 %** pour les contrats d'apprentissage par rapport à 2020.

Source : [Rapport d'activité 2021](#), OCAPIAT

Recruter un alternant

Cette rubrique s'adresse aux entreprises qui souhaitent pouvoir choisir le dispositif le plus adapté à leur activité et connaître les règles avant de signer un contrat.

Elle permet d'apporter un premier niveau de réponse à des questions, telles que :

- [> Qu'est-ce que la formation en alternance ?](#)
- [> L'apprentissage et la professionnalisation : quels objectifs ?](#)
- [> Mon entreprise est-elle concernée par l'alternance ?](#)
- [> Comment l'apprentissage et les contrats de professionnalisation sont-ils financés ?](#)
- [> Quelles sont les étapes et la marche à suivre pour recruter un alternant ?...](#)

Former en interne un alternant

Cette page est dédiée aux entreprises qui souhaitent mettre en œuvre le dispositif DÉFI pro. C'est un service proposé par OCAPIAT pour favoriser l'embauche de publics « Nouvelle chance » en contrat de professionnalisation dit « expérimental », d'une durée de 6 à 36 mois.

DÉFI pro est réservé aux entreprises de moins de 11 salariés (sauf le secteur Pêche-PCMCM).

La formation est assurée en interne par un salarié de l'entreprise ou par son dirigeant avec l'appui et l'accompagnement d'un prestataire spécialisé et référencé par OCAPIAT, qui définit le projet d'intégration.

Liens à visiter pour les entreprises

- [> En savoir plus pour préparer le recrutement d'un alternant](#)
- [> En savoir plus sur le dispositif expérimental DÉFI pro](#)

Entrer en alternance

Cette rubrique est dédiée aux particuliers à la recherche d'un emploi, en poste ou en poursuite d'études pour lesquels la formation en alternance peut constituer une véritable porte d'entrée dans les entreprises avec à la clé une expérience professionnelle reconnue par l'État et une approche métier dynamique alliant théorie et pratique.

Outre un renvoi vers la Plateforme "Cap vers l'alternance", elle permet de distinguer les différents dispositifs de l'alternance :

- [> Alternant ou futur alternant : retrouvez tous nos outils et conseils sur « Cap vers l'alternance » !](#)
- [> L'essentiel sur le contrat d'apprentissage](#)
- [> L'essentiel sur le contrat de professionnalisation](#)

- Les différences entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation
- Formation pour évoluer dans votre entreprise alimentaire avec PRO-A

Liens à visiter pour les particuliers

[Accéder à la rubrique "Entrer en alternance"](#)

Outils

Cap vers l'alternance

OCAPIAT a également capitalisé toutes les informations et outils axés sur l'alternance dans une plateforme dédiée "Cap vers l'alternance".

Elle s'adresse :

- aux alternants ou futurs alternants qui recherchent un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- aux entreprises qui souhaitent recruter ou intégrer de nouveaux collaborateurs en alternance ;
- ainsi qu'aux organismes de formation ou CFA qui gèrent des apprenants en contrat d'alternance.

Pour chacune de ces cibles, l'OPCO a créé un "Kit alternance".

Un guide très complet sur l'apprentissage a également été réalisé récemment par OCAPIAT.

- [Accéder à la plateforme "Cap vers l'alternance"](#)
- [Accéder, par exemple, au kit alternance adressé aux alternants](#)
- [Accéder au guide sur l'apprentissage](#)

Études sur les pratiques et le développement de l'alternance et de l'apprentissage dans le secteur alimentaire

OCAPIAT diffuse 3 nouvelles études consacrées à l'alternance.

[Accéder à ces études](#)

Vidéos et témoignages

Plusieurs vidéos sont disponibles sur cette thématique dans la page "Ressources générales" :

- [Nos alternants témoignent](#)
- [Spot n°1 Cap vers l'alternance](#)
- [Spot n°2 Cap vers l'alternance](#)
- [Vidéo "1 jeune = 1 solution"](#)

L'information sur les métiers

Une information métier structurée par grands secteurs

La plateforme "Cap vers l'Alternance" permet d'accéder aux fiches métiers des grands secteurs suivants : Agriculture, Alimentaire et Pêche

Ces métiers sont catégorisés par familles de métiers ou sous-secteurs.

Chaque fiche métier en format numérique (disponible également en téléchargement) permet d'accéder à la description des activités, des conditions d'exercice, des compétences à mettre en œuvre, aux opportunités/offres d'emploi ainsi qu'aux formations type préparant au métier...

Des sites dédiés à chacun des grands secteurs sont accessibles pour en savoir plus.

Les métiers de l'alimentaire

- Production / Fabrication
- Marketing / Vente
- Logistique
- Maintenance
- Achat
- Innovation R&D

- > QHSE
- > Fonctions transversale

Liens à visiter

- > [Accéder aux fiches métiers de l'alimentaire](#)
- > [Accéder au site "Alimétiers" dédié aux métiers de l'alimentation](#)

Les métiers de l'agriculture

- > Animaux d'élevage en troupeaux
- > Aquaculture
- > Arboriculture
- > Horticulture et pépinières
- > Elevage d'animaux de basse-cour
- > Elevage équin
- > Entreprises de travaux et services
- > Maraîchage
- > Fonctions supports
- > Forêt scierie
- > Grandes cultures
- > Paysages, jardins et espaces verts
- > Viticulture

Liens à visiter

- > [Accéder aux fiches métiers de l'agriculture](#)
- > [Accéder au site "Anefa" dédié aux métiers en agriculture](#)

Les métiers de la pêche

- > Pêche maritime
- > Cultures marines
- > Marine marchande

Liens à visiter

- > [Accéder aux fiches métiers de la pêche](#)
- > [Accéder au site du Secrétariat d'État chargé de la Mer, dédié aux métiers et aux formations de la Mer](#)

Les métiers du commerce agricole

OCAPIAT consacre également une page aux métiers du commerce agricole à travers une cartographie complète et des fiches techniques détaillées pour les métiers suivants :

- > Acheteur/euse en entreprise du commerce agricole
- > Vendeur/euse en entreprise du commerce agricole
- > Contrôleur/euse qualité en entreprise de commerce agricole
- > Chef d'équipe de production (préparation/ fabrication et/ou conditionnement) en entreprise du commerce agricole
- > Technicien/ne culture en entreprise de commerce agricole (conseiller/ère technique culture)

Liens à visiter

- > [En savoir plus sur les métiers du commerce agricole](#)

Zoom métiers en tension

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et répondre aux besoins des entreprises comme aux compétences requises par le tissu économique sur les territoires, OCAPIAT se mobilise pour ses filières et poursuit les Préparations opérationnelles à l'emploi collectives (POEC) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif est destiné à pourvoir les besoins de compétences de plusieurs employeurs.

Pour couvrir ces besoins, l'OPCO est à l'origine de la démarche ou l'accompagne avec France Travail (ex-Pôle Emploi)¹. Ces POEC concernent des métiers précis et parfois des activités supports. Elles font l'objet de programmation ajustée à la temporalité et à la localisation des besoins.

A titre d'exemple dans le Var pour la fin 2022-début 2023, les POEC concernées les métiers et territoires suivants :

- Agent spécialisé en travail de cave à Brignoles
- Ouvrier polyvalent viticole option tractoriste à Hyères
- Ouvrier polyvalent viticole option tractoriste au Cannet des Maures

[Pour en savoir plus](#)

Dans ce même département, deux nouvelles POEC sont programmées en 2023 concernant les métiers :

- Ouvrier polyvalent maraichage
- Secrétaire Viti-Vinicole

[Pour en savoir plus](#)

1 L'opérateur France Travail était jusqu'au 31 décembre 2023 l'opérateur Pôle emploi.

Observation des compétences (Engagement de développement de l'emploi et des compétences - EDEC...)

Outils et ressources

OCAPIAT soutient les branches professionnelles adhérentes et leurs entreprises dans leurs démarches formation-ressources humaines. L'OPCO anticipe les évolutions des métiers et les besoins spécifiques à chaque métier à travers les analyses confiées aux observatoires des différents secteurs.

Synthèses et rapports des observatoires prospectifs des métiers et qualifications (OPMQ)

OCAPIAT consacre cette rubrique aux études conduites par ces OPMQ qu'elles soient publiées sous forme de rapports ou de synthèses.

Observatoires des métiers

Sept observatoires des métiers entrent dans le champ d'OCAPIAT :

- [Observatoire des Industries Alimentaires : ObservIA](#)
- [Observatoire de la Coopération Agricole](#)
- [Observatoire du Commerce agricole](#)
- [Observatoire de la production Agricole](#)
- Observatoire du CNVS
- Observatoire du Crédit agricole
- [Observatoire de la pêche](#)

Liens à visiter

[Accéder aux travaux d'études des OPMQ](#)

Actions de branches

Plusieurs actions sont également menées par les différentes branches adhérentes dans le cadre d'EDEC¹.

Liste des EDEC effectués et en cours dans le champ d'action d'OCAPIAT :

- > EDEC Interbranches Passerelles industrielles (Pass'Industries) alimentaires/métallurgie
- > EDEC Filière Agriculture-Pêche-Alimentaire
- > Charte emploi : agriculture, agroalimentaire & pêche
- > EDEC PIC Agriculture-Pêche-Alimentaire

¹ L'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) est un accord annuel ou pluriannuel conclu entre l'État et une ou plusieurs Branches professionnelles. Le but est la mise en œuvre d'un plan d'action négocié, sur la base d'un diagnostic partagé d'analyse des besoins, qui a pour objectifs d'anticiper les conséquences des mutations économiques, sociales et démographiques sur les emplois et les compétences et de réaliser des actions concertées dans les territoires.

Liens à visiter

- > [Pour en savoir plus sur les EDEC](#)
- > [Pour en savoir plus sur les EDEC de la Filière Agriculture-Pêche-Alimentaire](#)
- > [Pour en savoir plus sur la Charte emploi](#)
- > [Accéder aux travaux de l'EDEC PIC de la Filière Agriculture-Pêche-Alimentaire](#)

Pass Industries : une approche par les compétences

L'EDEC Pass Industries, une démarche territoriale inédite lancée en 2018, est déployée dans plusieurs régions. Elle réunit les acteurs de l'emploi, de la formation et des entreprises sur un même bassin d'emploi, dans le but de répondre aux besoins de recrutement des entreprises industrielles en construisant des solutions sur mesures et coordonnées.

Charte emploi : agriculture, agroalimentaire & pêche

Les branches professionnelles de l'interbranche agricole, de la coopération agricole, des industries agroalimentaires et de la pêche ont conclu le 04 mars 2022 avec les ministères en charge du Travail, de l'Agriculture et de la Mer, une charte emploi élargie pour soutenir et accompagner les entreprises de la filière et leurs salariés en faveur du développement des compétences, de la sécurisation des parcours professionnels et de l'amélioration des conditions de travail.

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Activités de production des eaux embouteillées, de boissons rafraichissantes sans alcool et de bières	
Agriculture (production) : élevage (avicole dont accoupage, bovin, caprin, porcin...), cultures (arboriculture, horticulture, maraichage, pépinières)	
Association des salariés agricoles de France	
Bois : gemme, sylviculture	
Boulangerie et pâtisserie industrielle	
Caves coopératives vinicoles et leurs unions	
Centre de gestion agréés et habilités agricoles	
Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural	
Centres équestres (en cours de fusion)	
Centres immatriculés de conditionnement, de commercialisation et de transformation des ?ufs et des industries en produits d'?ufs	
Chambres consulaires agricoles	
Cinq branches industries alimentaires diverses	
Commerce d'animaux vivants	
Conchyliculture	
Conserveries coopératives et SICA	
Contrôle laitier	
Coopération maritime	
Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux	
Coopératives agricoles laitières	
Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	
Coopératives et sociétés d'intérêt collectif agricole bétail et viande	
Coopératives fruitières fromagères des départements de l'Ain, du Doubs et du Jura	
Crédit agricole	
Distilleries viticoles (coopératives et unions) et distillation (SICA)	
Entreprises agricoles de déshydratation	
Entreprises d'accoupage et de sélection avicoles	
Entreprises de l'industrie et des commerces en gros des viandes	
Entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux	
Entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes	
Entreprises du paysage	
Expédition et exportation de fruits et légumes	
Exploitations frigorifiques	
Fleurs, fruits et légumes, pommes de terre : coopératives agricoles, unions de coopératives agricoles et SICA	
Gardes-chasse, Gardes-pêche et Gardes forestiers	
Hippodromes Île-de-France, Cabourg, Caen, Chantilly, Deauville	
Industries charcutières (salaisons, charcuteries, conserves de viandes)	
Industries de la transformation des volailles	
Industries de produits alimentaires élaborés	
Industries des pâtes alimentaires	
Industries laitières	
Instituts de recherche agronomique et développement durable, instituts technique	
Lin : rouissage et teillage du lin	
Lin : teillage du lin, coopératives agricoles et SICA	
Maisons familiales rurales	
Métiers de la transformation des grains	
Mutualité sociale agricole	
Office national des Forêts (ONF)	
Organismes de la Confédération paysanne	
Organismes professionnels travaillant au bénéfice ou à la défense des professions agricoles	
Pari mutuel urbain (PMU)	
Pêche de loisir et protection du milieu aquatique : structures associatives	
Pêche professionnelle maritime	
Personnel des élevages aquacoles	
Personnel des parcs et jardins zoologiques privés	
Pisciculture, marais salants	
Secteur des propriétés forestières	
Sélection et reproduction animale	
Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer)	
Sucreries, sucreries-distilleries et raffineries de sucre	
Vins, cidres, jus de fruits, sirops, spiritueux et liqueurs de France	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Directeur régional

Emmanuel Ducos de la Haille

Le Parc d'Ariane - Bâtiment C

11, boulevard de la Grande Thumine

13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04.42.20.93.50

Courriel : paca@ocapiat.fr

Site internet : ocapiat.fr